



PROGRAMME FISAC

Aides directes

Dossier de demande de subvention

A REMPLIR PAR L'ENTREPRISE

Coordonnées de l'entreprise :

CADRE RESERVE A LA CCPFML

Date dépôt de dossier :



1/ RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE DEMANDEUR

NOM ET PRENOM DU DEMANDEUR :

QUALITE DU DEMANDEUR :

GERANT MAJORITAIRE GERANT MINORITAIRE GERANT SALARIE GERANT NON SALARIE EXPLOITANT INDIVIDUEL

NOM DE L'ENTREPRISE / ENSEIGNE :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TELEPHONE/FAX :

EMAIL :

DOMAINE D'ACTIVITE :

CODE NAF :N° RM OU RCS :

FORME JURIDIQUE :

ENTREPRISE INDIVIDUELLE / EURL /SARL /SA /SAS /SASU /SCOP /AUTRES PRECISER :

DATE D'IMMATRICULATION DE L'ENTREPRISE :

EFFECTIF TOTAL :

DATE DES DERNIERS INVESTISSEMENTS :

2/ DESCRIPTIF DE L'OPERATION

TYPE D'AIDE SOLLICITEE :

- La rénovation de façades, vitrines, éclairages : sont compris les investissements concernant la partie extérieure de la vitrine commerciale, les stores, les enseignes commerciales, l'éclairage, portes et fenêtres et les investissements concernant la partie intérieure de la vitrine à condition qu'ils soient immobiliers par nature ;
- La modernisation des locaux / l'agencement intérieur : électricité, carrelage, peinture, sanitaires clientèle et agencement attenant aux murs ;
- Les travaux et équipements destinés à favoriser l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite tels que les rampes d'accès, portes, guichets...
- Les équipements dédiés à la sécurisation des locaux tels que systèmes antivol, grilles, signalisation, stores-bannes...



- L'acquisition de matériel de production (hors crédit bail) ;
- Les équipements permettant à l'entreprise d'accroître sa rentabilité et son efficacité : accès à de nouveaux marchés, saut technologique, recours à l'automatisation, diversification de l'activité ;

NE SERONT PAS ELIGIBLES :

- Le matériel de production d'occasion de plus de 3 ans dans le cas d'une transmission-reprise, l'achat du local, des murs, du fonds de commerce, des stocks, le matériel acquis en crédit bail, les petites fournitures et consommables, les investissements immatériels tels que études, formations, l'équipement en micro informatique (sauf si outil de production) les logiciels de gestion et bureautique, l'aménagement des abords extérieurs (parkings clôtures, VRD, dallages extérieurs, garages...)

ATTENTION

- *Les travaux ne peuvent être effectués par les bénéficiaires eux-mêmes ;*
- *L'accusé de réception de votre demande permet le démarrage des travaux, néanmoins, l'éligibilité du dossier aux aides directes reste soumise à l'approbation du comité de pilotage. En conséquence, tous travaux engagés, après l'accusé de réception du dossier et avant l'avis du comité d'attribution, restent à la charge exclusive du commerçant en cas d'avis défavorable du comité de pilotage ;*
- *Si le montant des travaux réalisés est inférieur à celui inscrit au présent dossier, le calcul de la subvention sera minorée en respectant les critères d'attribution, dans le cas où le montant des travaux serait supérieur, le montant de la subvention resterait inchangée (pas de majoration possible) ; attention, les travaux réalisés qui seraient inférieurs à 2500 € HT ne pourront obtenir de subvention.*
- *La durée de validité de la subvention est valable 1 an à compter de la notification de l'avis favorable du comité de pilotage. Les investissements devront donc impérativement être réalisés dans ce délai d'1 an et avant le 30 juin 2018. A défaut la subvention sera annulée ;*
- *La subvention sera payée, en une seule fois, par la CCPFML, après contrôle à la fin des travaux et sur présentation des factures acquittées, dans un délai de trois mois minimum.*

Descriptif de votre projet :

Ecrire ici les motivations de votre projet, le décrire et justifier son intérêt

4/ AVIS

AVIS DU SERVICE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SUR LA RECEVABILITE DU PROJET :

CADRE RESERVE A LA CCPFML

Avis du service instructeur

AVIS DU COMITE DE PILOTAGE EN DATE DU :

CADRE RESERVE A LA CCPFML

Avis du CP:

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LA DEMANDE :

- LE PRESENT DOSSIER COMPLETE
- EXTRAIT D'IMMATRICULATION AU REPERTOIRE DES METIERS OU AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DATANT DE MOINS DE 3 MOIS
- BILANS ET COMPTE DE RESULTATS SIMPLIFIES DES 2 DERNIERS EXERCICES (OU PLAN DE FINANCEMENT ET COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNELS SI CREATION D'ACTIVITE)
- UNE COPIE DU BAIL COMMERCIAL (SI LOCATAIRE) OU COPIE DE LA TAXE FONCIERE (SI PROPRIETAIRE)
- UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR PRECISANT QUE L'ENTREPRISE EST A JOUR DE SES COTISATIONS FISCALES ET SOCIALES
- LES DEVIS DETAILLES DES INVESTISSEMENTS SOUHAITES
- LES PHOTOS AVANT TRAVAUX
- UN RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

EN FONCTION DE LA NATURE DES TRAVAUX :

- RECEPISSE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME ET POUR LES TRAVAUX PORTANT SUR L'ACCESSIBILITE : ATTESTATION D'ACCESSIBILITE SUR L'HONNEUR – RECEPISSE DE L'ADAP ET OU DEMANDE DE DEROGATION

- LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LE VERSEMENT DE LA SUBVENTION :

- AUTORISATION D'URBANISME ET POUR LES TRAVAUX PORTANT SUR L'ACCESSIBILITE : AVIS DE LA SOUS COMMISSION
- LES FACTURES ACQUITTEES (LES FACTURES DEVRONT FAIRE APPARAÎTRE CLAIREMENT LE NOM DU BENEFICIAIRE ET SON ADRESSE COMPLETE, LE LIBELLE PRECIS ET LE DETAIL DES FOURNITURES/TRAVAUX, LA DATE DE LIVRAISON / D'EXECUTION DES TRAVAUX, LA DATE DE FACTURATION, MONTANTS HT ET TTC, NE SERONT PAS ADMIS LES TICKETS DE CAISSES, LES FACTURES ILLISIBLES, LES PAIEMENTS EN ESPECES)
- LES PHOTOS APRES TRAVAUX

VOS CONTACTS :

Service de développement économique

**Communauté de communes
Pays de Forcalquier-Montagne de Lure**
Le Grand Carré – 13, Bd des Martyrs
Bp 41 – 04 300 Forcalquier
☎ 04 92 75 77 00
✉ fisac@forcalquier-lure.com

Service Appui aux Entreprises

CCI Alpes Provence
60, bd Gassendi
04000 Digne-Les-Bains
☎ 04 92 30 80 85
✉ appui.entreprises@digne.cci.fr

Service économique

Chambre des Métiers
23, allée des Fontainiers
04000 Digne-les-Bains
☎ 04 92 30 90 63
✉ b.gibert@cm-04.fr

